

**Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil d'établissement  
tenue le mardi 12 mars 2019 à 19h00**

ÉCOLE LES BOCAGES, 4832 DES LANDES, ST-AUGUSTIN, QUÉBEC

**Étaient présents :**

Annie Beaulieu	Catherine Girard-Larouche	Isabelle Lainez Lévesque
Philip Boumansour	Sébastien Gobeil	Sébastien Simard
Dominique Garneau	Marie-Josée Labrecque	Jean Vaillancourt
Nathalie Gilbert		

**Absents :** Martine Beurivage, Chantale Coulombe, Roseline Drolet et Maryline Lemay

**Invitée :** Mylène Bellavance

## **1. Ouverture**

### **1.1. Mot d'ouverture**

M. Gobeil débute l'animation de la réunion avec son mot d'ouverture. Il désire remercier officiellement Mme Coulombe pour avoir repris le rôle à la présidence lors du dernier conseil d'établissement. Mme Bellavance se présente, elle est présente à titre de stagiaire de M. Simard.

### **1.2. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée**

Le quorum est conforme pour la tenue du conseil d'établissement du 12 mars 2019.

### **1.3. Adoption de l'ordre du jour**

M. Gobeil présente brièvement l'ordre du jour de la réunion. Mme Lainez Lévesque demande à ajouter le point 3.5. *Activité de financement - friperie*. Aucune autre modification n'est demandée.

Il est proposé par M. Philip Boumansour d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 12 mars 2019. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-18-19-035**

#### 1.4. Adoption et suivis au procès-verbal du 19 février 2019 dernier

M. Simard demande s'il y a des changements à apporter au procès-verbal du 19 février dernier. Puisque le document a été remis sur place le 12 mars, M. Simard propose de reporter l'adoption de ce procès-verbal lors de la rencontre du 2 avril pour laisser le temps aux membres de lire le document.

*Voir document «Procès-verbal du 19 février 2019 »*

M. Simard commence les suivis.

- **Grille-matières** : une séance d'informations destinée aux parents concernant le changement de modèle de l'anglais intensif l'an prochain est prévue pour le début du mois de mai ou à la fin du mois d'avril. Cependant, le changement sera annoncé aux parents prochainement.
- **Semaine de relâche** : M. Simard donne la parole à Mme Labrecque qui mentionne que la semaine de relâche au service de garde s'est très bien déroulée avec les 3 écoles. Les organisateurs avaient prévu une belle programmation et une belle fluidité. La semaine n'était pas trop chargée pour éviter de fatiguer les enfants. Il y a eu de 30 à 50 inscriptions chaque jour, du préscolaire à la 4<sup>e</sup> année.
- **Projet éducatif** : un comité de parents sera mis en place en avril pour la formulation du nouveau projet éducatif. M. Simard désire donner une place aux parents du conseil d'établissement en premier puisqu'ils sont déjà bien impliqués dans l'école. Pour le moment, Mme Lemay et M. Vaillancourt seront impliqués dans le comité. M. Simard rappelle que si d'autres parents sont intéressés de lui en faire part.

**Adoption du procès-verbal du 19 février reportée à la rencontre du 2 avril 2019.**

## 2. Interventions du public

Aucun public n'était présent lors du Conseil d'établissement du 12 mars 2019.

### 3. Approbations

#### 3.1. Planification des contenus d'éducation à la sexualité

*Voir documents « Planification annuelle présentée au conseil d'établissement – Contenus en éducation à la sexualité »*

M. Simard présente la planification prévue aux Bocages concernant l'enseignement par niveau des contenus en éducation à la sexualité. L'école a pris la décision de commencer l'enseignement des contenus en janvier cette année afin de se laisser l'automne pour mieux s'approprier le contenu. À la Commission scolaire des Découvreurs, une conseillère pédagogique a été engagée pour aider les enseignants à planifier. Elle joue un rôle important pour les enseignants afin de les aider à se procurer du matériel adéquat. La Commission scolaire de Montréal a déjà monté beaucoup de matériel et beaucoup de partages sont effectués entre les commissions scolaires.

M. Simard précise le rôle de conseil d'établissement suite à une question. Il mentionne que les membres doivent vérifier si le contenu est ventilé adéquatement par niveau. Chaque année, la planification se fera approuver au conseil d'établissement, mais à l'automne. M. Simard informe qu'il y a une discrétion pour tous les enseignants de chaque de choisir les bons moyens pour voir les contenus avec leurs groupes.

M. Simard invite ensuite les membres à regarder les deux tableaux de contenus. Il y a le tableau synthèse qui est utilisé pour tous les élèves de la province selon leur niveau scolaire, il est général pour informer tous les enseignants du Québec. L'autre tableau est spécifique à l'école Les Bocages, c'est-à-dire que les équipes d'enseignants par niveau ont rempli ce qu'ils avaient prévu faire cette année et le nombre d'heures qui sera consacré aux périodes d'enseignement prévues. M. Simard précise que l'ensemble de ses nouveaux contenus touchant la sexualité ne sera pas évalué. Comme il est indiqué dans le tableau rempli par les enseignants, la littérature jeunesse aura une grande importance dans les activités prévues.

Mme Girard-Larouche indique que chaque enseignant utilise son bon jugement dans leur choix d'activités selon le climat du groupe et la maturité des élèves. L'important c'est d'amener les élèves à être conscientisés.

Il est proposé par Mme Marie-Josée Labrecque d'adopter la planification des contenus d'éducation à la sexualité pour 2018-2019. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-18-19-036**

### **3.2. Journée d'accueil pour les futurs élèves de la maternelle (27 mai)**

M. Simard mentionne que le lundi 27 mai aura lieu la journée d'accueil pour les futurs élèves du préscolaire. Ce sera un premier contact pour les enfants avec la «grande école» lors d'une demi-journée. Ce sera pédagogique pour les élèves du préscolaire pour laisser leur place aux futurs élèves le temps d'une journée.

Il est proposé par Mme Isabelle Lainez Lévesque d'adopter la journée d'accueil pour les futurs élèves de la maternelle prévue le 27 mai. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-18-19-037**

### **3.3. Sorties en plein air dans le contexte du programme «ON BOUGE AU CUBE»**

*Voir document « Sorties plein air – mesure on bouge au cube – projet 15023 – école les bocages »*

M. Simard présente le projet *ON BOUGE AU CUBE* de l'école avec les nouvelles tendances utilisées pour faire bouger les élèves. Il nous invite à regarder le tableau de planifications des sorties scolaires extérieures par niveau scolaire afin de permettre aux élèves de passer une journée ou une demi-journée en plein air avec des activités sportives prévues. Ce projet est destiné à encourager les enfants à bouger et rester actifs. C'est une belle offre de service qui est proposée par le comité composé des deux enseignants en éducation physique et de M. Simard. Les activités prévues lors de ces journées sont des randonnées en nature, de l'hébertisme et de l'ascension en montagne. Les sorties sont plus longues au troisième cycle, car de plus gros défis sont prévus. L'an prochain, les activités seront revues afin que les élèves ne refassent pas la même activité d'une année à une autre.

Pour cette mesure, l'école a reçu un budget de 13000\$ pour une première année. L'an prochain, pour la deuxième année, l'école recevra un montant moindre de même que pour la troisième année. Il est prévu que pour la quatrième année l'école ne reçoive plus d'allocation. Toutefois, il faut que les activités qui auront été mises en place demeurent. L'objectif de ce projet est de permettre à l'école de mettre en place des activités sportives et de créer une récurrence pour les années à venir.

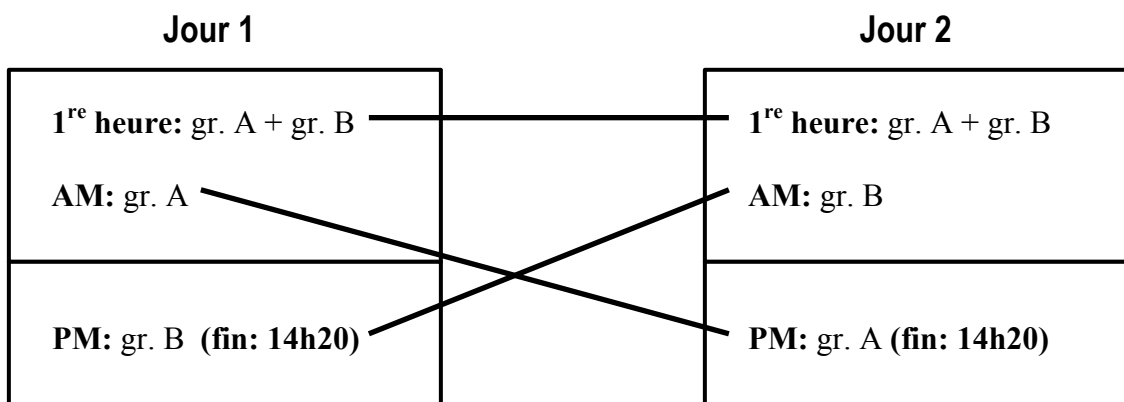
Il est proposé par Annie Beaulieu d'adopter les sorties en plein air dans le contexte du programme «ON BOUGE AU CUBE» pour 2019. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-18-19-038**

### 3.4. Entrée progressive des élèves à la maternelle pour septembre prochain

Voir document « Horaire d'entrée progressive pour la maternelle 2019-2020 »

M. Simard présente comment se déroulera l'entrée progressive des élèves du préscolaire pour l'année 2019-2020. Il y a eu un gros changement l'an dernier et une nouvelle formule est également prévue pour l'an prochain. Mme Girard-Larouche commence son explication en mentionnant que l'équipe de l'école Les Bocages est très souple, elle se questionne beaucoup afin de se réajuster selon les rétroactions des parents. Cette année, l'entrée progressive qui a eu lieu également au service de garde était une nouveauté et une réussite. Le tout a été mentionné par les parents et les membres du personnel.

Pour l'an prochain, un changement en ce qui concerne l'horaire sera prévu, car il y avait certains éléments à améliorer. En trois jours d'entrée progressive, l'équipe fait ce qu'elle peut pour maximiser ce temps. Le but de faire de petits groupes permet de rendre signifiant l'entrée à l'école des élèves. Cependant, seulement le groupe du matin pouvait vivre la routine du préscolaire. Voici le schéma de Mme Girard-Larouche afin de nous aider à comprendre le fonctionnement de l'horaire :



Mme Girard-Larouche rappelle l'importance des entrées progressives pour les élèves. L'an prochain, ce sera un nouvel essai concernant l'horaire et ce sera à revisiter au besoin pour l'année suivante. Elle mentionne le beau travail de toute l'équipe cette année, il y a eu de belles propositions. L'entrée progressive des élèves au service de garde, nous sommes l'une des seules écoles à l'avoir vécu cette année.

Toute l'information sera donnée aux parents le 27 mai. Mme Girard-Larouche mentionne que c'est la deuxième année à trois jours d'entrée progressive suite à une question. Des membres se demandent si nous devrions revenir à cinq jours. Mme Girard-Larouche mentionne qu'un trois jours bien fait est tout à fait possible d'être fait. Cette directive avait été demandée par des parents pour aider à concilier leur horaire travail/famille.

Il est proposé par Nathalie Gilbert d'adopter l'entrée progressive des élèves à la maternelle pour septembre prochain. Adopté à l'unanimité. **E.-25-18-19-039**

### **3.5. Activité de financement - friperie**

Mme Lainez Lévesque présente le projet de la friperie qui avait eu lieu l'an dernier qui avait été organisée par Mme Marie-Pier Thibault (5<sup>e</sup>), Mme Marie-Claude Hould (4<sup>e</sup>) et elle (6<sup>e</sup>). La friperie avait permis à l'école d'amasser un montant de 2000\$. Cet argent avait servi à acheter quatre nouvelles trousse de robotique.

Une fois de plus, Mme Hould et Mme Lainez Lévesque aimeraient organiser cette activité accompagnée de leurs collègues en 4<sup>e</sup> année, Annie Beaulieu et Cynthia Boucher. Ce projet qui sera entrepris par les élèves se veut une activité de financement qui permettra à l'école d'amasser des fonds pour se payer certains aménagements de «classe extérieure». Lorsque la température le permettra, il sera intéressant pour les enseignants et les élèves d'aller travailler à l'extérieur de leur salle de classe. Ce type d'installations extérieures existe déjà dans d'autres écoles et c'est une belle expérience pour tous.

Les membres trouvent que c'est un beau projet et proposent quelques idées. M. Boumansour propose de réaliser la friperie lors de plusieurs journées. Mme Lainez Lévesque précise qu'il serait impossible d'utiliser le gymnase plus d'une soirée, mais que son équipe et elle avaient pensé continuer les ventes des plus beaux morceaux de vêtements restants le lundi et le mardi suivants avec l'aide de tables à l'entrée de l'école. M. Boumansour se questionne s'il pouvait être possible d'effectuer une vente via Internet par la suite. Mme Lainez Lévesque mentionne être ouverte à l'idée avec ses élèves de 6<sup>e</sup> année. M. Gobeil propose l'idée d'installer des salles d'essayage pour faciliter les achats. Il demande également si c'est possible d'y vendre des jeux vidéo? Il mentionne aussi le partenariat que l'école possède déjà avec l'école St-Malo. Il serait intéressant de leur donner les restes de vêtements non vendus. Mme Lainez Lévesque en parlera avec Mme Lucie Baril qui s'occupe de ce partenariat depuis quelques années. Mme Lainez Lévesque mentionne qu'elle en discutera avec son équipe d'organisation, mais que ce sont toutes de très bonnes idées.

Il est proposé par M. Jean Vaillancourt d'adopter l'activité de financement de la friperie prévue le 2 mai 2019. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-18-19-040**

## 4. Adoptions

### 4.1. Amplitude d'ouverture du service de garde en 2019-2020

M. Simard s'informe auprès des membres s'il y a lieu d'avoir un changement d'amplitude concernant les heures d'ouverture du service de garde. En ce moment, les heures d'ouverture sont de 7h15 à 18h00. L'autre proposition serait que le service de garde soit ouvert de 7h00 à 17h45. On se demande si nous modifions la formule ou non. Mme Labrecque mentionne que les parents sont déjà habitués aux heures d'ouverture actuelles. Tous les membres sont d'accord pour garder les mêmes heures d'ouverture.

Il est proposé par Mme Catherine Girard-Larouche d'adopter l'amplitude d'ouverture du service de garde en 2019-2020. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-18-19-041**

## 5. Consultation

### 5.1. Objectifs, Principes et Critères de répartition des ressources financières 2018-2019

*Voir document « Objectifs, Principes et Critères de répartition des ressources financières 2018-2019 »*

M. Simard présente le document où il y a les orientations à suivre concernant la ventilation de certaines mesures ou de certaines allocations. Il nous informe de ne pas se fier à l'ordre des critères, ce n'est pas en ordre d'importance. Le conseil des commissaires aura lieu le 15 avril, donc M. Simard propose aux membres de lire le document d'ici au prochain conseil d'établissement et de nous positionner lors de la rencontre du 2 avril.

Mme Garneau a des questions. Elle s'assure que les critères ne sont pas mentionnés en ordre de priorité, mais que ce sont bien des critères généraux. M. Simard confirme que oui. Elle mentionne que cette information devrait être indiquée dans le document. Ensuite, Mme Garneau fait part du nombre d'élèves par groupe, un aspect parlant, et qu'il serait pertinent de l'indiquer par niveau dans le document. Elle se questionne aussi concernant les futures maternelles 4 ans. Est-ce qu'elles seront considérées dans les critères aussi? M. Simard mentionne qu'il n'y a pas d'information sur le sujet en ce moment, c'est à réfléchir. Bref, M. Simard rappelle aux membres de lire le document et que le document pourra être bonifié lors la rencontre du 2 avril.

## 6. Décision

### 6.1. Modalité de la soirée reconnaissance pour les parents bénévoles

M. Simard sonde les membres sur ce qui pourrait être intéressant à organiser cette année pour remercier nos bénévoles à l'école. Les cartes qui avaient été réalisées l'an dernier avaient vraiment été appréciées de la part des bénévoles. Nous arrivons au consensus de maintenir l'idée des cartes cette année aussi. De plus, une soirée donnée à l'école est aussi proposée. La date proposée est le jeudi 30 mai. M. Simard mentionne que des gâteries/bouchées pourraient être préparées par les élèves au service de garde.

## 7. Informations générales

### 7.1. Mot de la présidence

M. Gobeil souhaite une belle troisième étape aux enseignants et membres du personnel.

### 7.2. Mot de la direction

M. Simard désire informer les membres qu'il y aura officiellement trois groupes l'an prochain au préscolaire. Les rencontres de deuxième étape avec les enseignants ont lieu en ce moment. La révision ou les nouveaux plans d'intervention du deuxième bulletin se dérouleront aussi au cours des deux prochaines semaines. De plus, la toiture a officiellement été déneigée durant la semaine de relâche. Il y avait beaucoup de neige et des personnes ont été mandatées pour venir enlever la neige près des locaux du troisième cycle. Les jeux d'hiver dirigés dans la cour se termineront la semaine prochaine comme le hockey par exemple. Une autre série de jeux de printemps est à venir. Le stagiaire de M. Stéphane entrainera l'équipe de basketball des élèves du préscolaire et de 1<sup>re</sup> année.

### 7.3. Mot du trésorier

M. Boumansour n'a rien à ajouter. Il n'y a rien de nouveau à propos des finances.

### 7.4. Mot de la représentante du Comité de parents

Mme Gilbert mentionne que la dernière rencontre a été annulée en raison d'une tempête de neige et que la prochaine aura lieu demain seulement, elle n'a donc rien à ajouter pour ce soir.



## 7.5. Mot des représentants des membres du personnel

**Mme Catherine Girard-Larouche** : elle n'a rien à ajouter pour ce soir.

**Mme Isabelle Lainez Lévesque** : elle souhaite une belle troisième étape à tous. Elle n'a rien d'autre à ajouter pour ce soir.

**Mme Annie Beaulieu** : elle n'a rien à ajouter pour ce soir.

**Mme Dominique Garneau** : elle n'a rien à ajouter pour ce soir.

**Mme Marie-Josée Labrecque** : Mme Labrecque mentionne la journée pédagogie de lundi qui fut un succès. Un monsieur est venu faire de la tige d'érable dans la cour d'école pour les enfants avec M. Réjean Martel, ancien enseignant en arts plastiques de l'école. Les enfants se sont sucrés le bec. Elle mentionne que c'est une idée à refaire.

## 7.6. Mot de la commissaire

Mme Drolet était absente.

## 8. Varia

Aucun point ajouté lors de la rencontre du 12 mars 2019.

## 9. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée a lieu à **20h42**.

---

Sébastien Gobeil, **président**

---

Sébastien Simard, **directeur**

**Secrétaire** : Isabelle Lainez Lévesque